

premier ministre a dit dans sa réponse au sujet du rôle que le chef de l'opposition a joué dans cette affaire.

L'hon. M. Pearson: Je vais le faire, monsieur l'Orateur, et je dirai dès le début que, ce que le premier ministre a dit, non pas tant en réponse à la question, mais à l'égard de ce sujet en général, rend la conduite du gouvernement et du très honorable premier ministre encore plus incompréhensible et incroyable que je l'avais cru jusque-là. Ce que nous avons appris cet après-midi de la bouche du premier ministre, c'est qu'à l'égard des 24 millions de livres d'uranium que le Canada doit livrer par l'entremise de l'*Eldorado* à l'administration de l'énergie atomique du Royaume-Uni, au cours de la période 1963-1966, il n'existe aucun contrat. Voilà ce que le premier ministre dit maintenant: il n'y a aucun contrat. Le premier ministre s'est donné bien du mal pour parler de la conférence des Bermudes...

Le très hon. M. Diefenbaker: J'ai dit qu'il n'y a aucun contrat officiel.

L'hon. M. Pearson: S'il n'y a pas de contrat officiel, il n'y a pas de contrat du tout. Voilà une façon bien facile de se tirer d'un mauvais pas—de s'en tirer par un sophisme de ce genre. Nous verrons bien, en citant ce qu'ils en disent, si, dans l'esprit du ministre du Commerce et d'autres personnes il existe un contrat. Je pense avoir le droit de le faire, monsieur l'Orateur.

Le premier ministre a cité assez longuement le compte rendu de la conférence des Bermudes. C'est une conférence dont je me souviens très bien. Elle a eu lieu les 26 et 27 mars, soit quelques jours avant la dissolution du Parlement, qui, je pense, s'est produite le 10 ou le 13 avril. De cette conférence est sortie une déclaration dont le premier ministre a cité un extrait. Dans cette déclaration—et le premier ministre a cité une partie de ce paragraphe—on trouve le passage suivant:

Les ministres ont également étudié la possibilité de conclure des ententes afin de satisfaire les besoins du Royaume-Uni en combustibles à base d'uranium après cette période de cinq ans, et sont convenus que les organismes intéressés devraient avoir d'autres entretiens à ce sujet.

Ayant assisté à la réunion, je savais évidemment, qu'il y aurait d'autres pourparlers entre les organismes intéressés. Ces pourparlers, contrairement à ce qui a été déclaré, n'ont pas abouti à la conclusion d'un contrat à la fin de mars. Ils se sont poursuivis jusqu'en mai. Je pense qu'ils se sont terminés vers la fin de mai, quelques jours avant les élections générales, et comme le dit maintenant le premier ministre, il n'en est sorti

aucun contrat. Le premier ministre se demande—et certains de ses amis avec lui—pourquoi nous ne connaissions pas tous les détails de ces négociations au début du mois de juin, après les élections générales. Les élections ont eu lieu le 10 juin.

Après le 27 juin, c'est le premier ministre qui était responsable de ces négociations. Il nous reproche à nous et au gouvernement de l'époque de n'avoir pas été au courant de tout cela. On nous a également reproché de ne pas savoir qu'il y avait eu un contrat à cette époque, bien que le premier ministre admette maintenant pour la première fois que ce contrat n'existait pas.

Le très hon. M. Diefenbaker: Il n'y avait pas de contrat en règle.

L'hon. M. Pearson: Je demande au premier ministre—et c'est une des questions auxquelles il répondra, je l'espère—de dire à la Chambre si un engagement a été pris avec les autorités du Royaume-Uni pour la fourniture de 25 millions de livres d'uranium canadien de 1963 à 1966. Le Royaume-Uni admet-il qu'un engagement a été conclu en 1957 pour la fourniture de cet uranium, et s'il y a eu engagement, pourquoi n'y a-t-on pas donné suite à l'époque où le Canada était obligé de fermer des mines d'uranium?

Des voix: Bien dit!

L'hon. M. Pearson: Le premier ministre a dit qu'il y a eu des négociations, mais pas de contrat. Là-dessus, qu'on me permette de citer les *Débats*...

M. l'Orateur: J'aurais une idée à soumettre à l'honorable député. Il a posé une question supplémentaire. Ne voudrait-il pas qu'on y réponde dès maintenant?

L'hon. M. Pearson: Non, monsieur l'Orateur. J'ai un tas d'autres questions à poser par suite de ce qu'a dit le premier ministre.

M. l'Orateur: La perspective d'un débat général sur ce sujet, par voie de questions et de réponses, ne me sourit guère. Sauf erreur, la Chambre doit bientôt se former en comité des subsides, de sorte qu'à mon avis il serait de beaucoup préférable que les députés débattent la question au moment où le débat sera permis, car il n'y a aucune règle en dehors du pouvoir discrétionnaire que je peux exercer, qui permettrait la poursuite d'une telle discussion, et il n'est guère agréable à l'Orateur d'être dans l'obligation de réglementer un débat alors qu'aucun débat ne doit se dérouler.

Le chef de l'opposition a la parole pour faire une déclaration expliquant la réponse du premier ministre, dans la mesure où cette réponse le vise en particulier et blâme le rôle qu'il a joué dans cette affaire. Si